

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du comité administratif de la municipalité régionale de comté de Joliette tenue le jeudi 28 mai 2020 à 9 h exceptionnellement par vidéoconférence et à huit clos étant donné les circonstances actuelles (COVID-19).

Le tout conformément à l'arrêté ministériel numéro 2020-004 du 15 mars 2020 émis par la ministre de la Santé et des Services sociaux, la présente séance se tient à huit clos et par vidéoconférence à laquelle sont présents :

Madame Céline Geoffroy, mairesse de Notre-Dame-de-Lourdes, Messieurs Alain Beaudry, maire de Joliette, Robert Bibeau, maire de Saint-Charles-Borromée, formant quorum sous la présidence de Monsieur Alain Bellemare, préfet et maire de Saint-Paul.

Sont également présent, Madame Nancy Fortier, directrice générale et secrétaire-trésorière et Monsieur Denis Savard, directeur général et secrétaire-trésorier par intérim, tous deux de la MRC de Joliette.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le quorum étant atteint, l'assemblée est ouverte à 9 h.

CA043-05-2020 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur la proposition de M. Robert Bibeau, il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la rencontre
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 28 avril 2020
4. ADMINISTRATION
 - 4.1 Priorités du Conseil et de la direction générale
5. AMÉNAGEMENT
6. GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES
 - 6.1 Appel d'offres – écocentre et dépôt permanent des RDD
7. TRANSPORT
 - 7.1 Projet de gratuité du service des transports – Carrefour jeunesse emploi de D'Autray-Joliette
8. DÉVELOPPEMENT
9. Varia
10. Questions du public
11. Levée de la rencontre

**PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ ADMINISTRATIF DE LA
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE JOLIETTE**

CA044-05-2020 3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 28 AVRIL 2020

Sur la proposition de M. Alain Beaudry, il est unanimement résolu que le procès-verbal de la séance ordinaire du 28 avril 2020 soit adopté en y apportant une correction à la résolution CA040-04-2020.

4. ADMINISTRATION

CA045-05-2020 4.1 PRIORITÉS DU CONSEIL ET DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

CONSIDÉRANT QUE le dépôt d'un tableau des projets prioritaires du conseil et de la direction générale

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Mme Céline Geoffroy et unanimement résolu :

- 1- De recommander aux membres du conseil d'adopter les priorités présentées et que la direction générale en assure le suivi.

5. AMÉNAGEMENT

6. GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

CA046-05-2020 6.1 APPEL D'OFFRES – ÉCOCENTRE ET DÉPÔT PERMANENT DES RDD

Sur la proposition de M. Robert Bibeau, il est unanimement résolu de recommander aux membres du conseil de se rendre en appel d'offres et d'effectuer les suivis nécessaires.

7. TRANSPORT

CA047-05-2020 7.1 PROJET DE GRATUITÉ DU SERVICE DES TRANSPORTS – CARREFOUR JEUNESSE EMPLOI DE D'AUTRAY-JOLIETTE

CONSIDÉRANT la correspondance du Carrefour jeunesse-emploi de D'Autray-Joliette reçue en date du 8 mai 2020;

CONSIDÉRANT QUE la MRC de Joliette a été ciblée afin d'accueillir le projet « *Passeport pour ma réussite Canada* » et le Carrefour a été sélectionné pour déployer ce projet sur le terrain;

CONSIDÉRANT QUE ce projet offre aux jeunes issus de communautés à faible revenu les ressources dont ils ont besoin pour obtenir leur diplôme d'études secondaires et briser le cycle de la pauvreté;

CONSIDÉRANT QUE le transport est un enjeu majeur pour les jeunes des milieux scolaires;

**PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ ADMINISTRATIF DE LA
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE JOLIETTE**

CONSIDÉRANT QUE le Carrefour jeunesse-emploi de D'Autray-Joliette demande à la MRC de Joliette de devenir partenaire officiel du projet et d'offrir des passes gratuites d'autobus aux 90 élèves ciblés.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Alain Beaudry et résolu unanimement :

1. Que la MRC de Joliette devienne le partenaire officiel du Carrefour jeunesse-emploi de D'Autray-Joliette pour ce projet.
2. Qu'un maximum de 90 passes d'autobus puissent leur être offertes, et ce, sans frais, afin de rendre possible le projet « *Passeport pour ma réussite Canada* ».
3. Que copie de la présente résolution soit acheminée à M. Bruno Ayotte, directeur général du Carrefour jeunesse-emploi de D'Autray-Joliette et au service de la comptabilité.

8. DÉVELOPPEMENT

9. VARIA

Aucun sujet au point Varia.

10. QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune question n'est posée étant donné la situation actuelle.

CA048-05-2020 11. LEVÉE DE LA RENCONTRE

Il est proposé par Mme Céline Geoffroy et unanimement résolu que la rencontre soit levée à 9 h 06.



Alain Bellemare, préfet



Nancy Fortier
Directrice générale et secrétaire-trésorière